FOCOM/ORANGE
60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
http://www.focom-orange.fr
dsc.ft@fo-com.com

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
Groupe Orange
111 Quai du Président Roosevelt
CS 70222
92449 Issy-les-Moulineaux Cedex

Paris, le 15 mars 2022

Objet : revendications contexte économique

Monsieur le Directeur,

Compte tenu du contexte économique et de l'augmentation exponentielle des prix du carburant, FOCom vous demande de bien vouloir considérer les demandes exprimées ci-après, pour solutionner les difficultés financières rencontrées par les salariés d'Orange :

- Une revalorisation du barème des indemnités kilométriques pour l'utilisation d'un véhicule personnel dans le cadre de l'activité professionnelle (le barème actuel date de la décision numéro 13 de juin 2012) et une indemnité transport véhicule personnel pour se rendre sur son lieu de travail.
  Nous souhaitons intégrer ces 2 mesures de revalorisation dans la négociation salariale comme d'autres entreprises l'ont fait en 2022.
- Un accès facilité pour les salariés concernés, à un volume de 3 à 4 jours de télétravail hebdomadaires, dans cette période de hausse de prix des carburants. Cette mesure contribue également fortement à la réduction de l'empreinte carbone.
- Une revalorisation conséquente de l'indemnité télétravail et pour chaque jour télétravaillé, que ce soit dans le cadre du télétravail occasionnel ou régulier (à intégrer dans la renégociation de l'accord Télétravail qui est en cours).

Nous vous remercions par avance de l'attention particulière que vous porterez à ces demandes et à la réponse que vous voudrez bien nous communiquer.
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean-Marc Lis

Délégué Syndical Central UES Orange